

*Ajournement du 12 décembre 2011*

*À cet ajournement tenu le douzième jour du mois de décembre de l'an deux mille onze, étaient présents, Monsieur Clément Marcoux, maire et Messieurs les membres du Conseil.*

*Monsieur Frédéric Vallières  
Monsieur Clément Roy  
Monsieur Johnny Carrier*

*Monsieur Patrice Simard (absent)  
Monsieur Normand Tremblay  
Monsieur Scott Mitchell*

*Madame Nicole Thibodeau, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présente.*

***Contre proposition de M. Jean-Guy Lessard***

*CONSIDÉRANT la contre proposition du propriétaire du lot numéro 4 119 102 concernant l'engagement de céder un terrain à la municipalité;*

*CONSIDÉRANT la contre-offre du propriétaire à céder gratuitement un terrain à la Municipalité mais sans infrastructures;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy*

2999-12-11

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité accepte la proposition de Monsieur Jean-Guy Lessard mais à la condition que ce terrain soit prêt à entretenir soit : tourbé ou semé.*

***Centre de la Petite Enfance des Petits Pommiers***

*CONSIDÉRANT la demande du Centre de la Petite Enfance des Petits Pommiers pour l'implantation d'une installation à Scott;*

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Clément Roy*

3000-12-11

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité de Scott accepte la demande du Centre de la Petite Enfance des Petits Pommiers par souci de répondre aux besoins des services de garde des jeunes familles en leur faisant donation d'un terrain pour y construire une installation qui permettra d'accueillir 80 enfants incluant 10 poupons qui recevront des services de garde de qualité dans un environnement stimulant.*

***Ajout de deux (2) chalets supplémentaires au protocole d'entente de la Cache à Maxime et la Municipalité***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Johnny Carrier*

3001-12-11

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT que la Municipalité engage la firme BPR afin de refaire le protocole d'entente pour l'ajout de deux (2) chalets supplémentaires et si besoin, le présenter au MDDEP.*

***Achat de camion pour la voirie municipale***

*IL EST PROPOSÉ par le conseiller Frédéric Vallières*

3002-12-11

*ET RÉSOLU UNANIMEMENT l'acceptation du plus bas soumissionnaire pour l'achat d'un camion pour la voirie municipale.*

***Je, Clément Marcoux, maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 ( 2 ) du Code municipal.***

*N'ayant plus rien à discuter, la levée de l'assemblée est proposée par le conseiller Scott Mitchell à 19 :35 hres et ajourné au 19 décembre à 18 :30 hres.*

*Clément Marcoux, maire*

*Nicole Thibodeau, dir.-gén. & sec.-trésorier*